

Affaire Ayotzinapa: l'ancien procureur mexicain Jesús Murillo est officiellement inculpé



La Havane, 25 août, (RHC)- Un juge mexicain a admis ce mercredi les charges présentées contre Jesús Murillo, l'ancien procureur général du Mexique. L'acte d'accusation signale sa responsabilité présumée

dans des crimes contre l'administration de la justice, la disparition forcée et la torture contre 43 étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa, en 2014.

Lors de l'audience qui s'est tenue au pénitencier Norte de Mexico, la défense de Murillo a tenté de convaincre le juge qu'il n'y a "pas une seule preuve pour prouver" que son client avait connaissance des tortures infligées par les criminels présumés détenus aux jeunes disparus.

Dans le cadre de l'audience, Jésus Murillo a pris la parole. Il a assuré que l'enquête qu'il a dirigée, désignée par l'ancien fonctionnaire comme la "vérité historique" de l'affaire, n'a pas pu être réfutée dans les principaux faits.

Selon la "version historique" défendue par Jésus Murillo Karam, version qui déjà été démentie par la Commission pour la vérité et l'accès à la justice dans l'affaire Ayotzinapa, la police municipale aurait enlevé et remis au cartel des Guerreros Unidos, les étudiants et l'organisation criminelle aurait fini par les tuer, les brûler dans la décharge de Cocula et jeter leurs cendres dans le fleuve San Juan.

Avec l'acte d'accusation, commence la phase d'enquête complémentaire, au cours de laquelle le ministère public devra rassembler des preuves pour étayer l'accusation.

À la fin de cette étape, les procureurs demanderont un arrêt des poursuites ou formuleront officiellement l'acte d'accusation.

Source: Russia Today

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/297523-affaire-ayotzinapa-lancien-procureur-mexicain-jesus-murillo-est-officiellement-inculpe>



Radio Habana Cuba